

---

### Mairie – réunion du conseil municipal du 21 décembre 2017

---

#### Ordre du jour :

- Avancement des travaux effectués en 2017.
- Changement des horloges pour l'éclairage public.
- Mise en place de la dématérialisation des actes administratifs.
- Convention de mise à disposition de la plateforme tiers de télétransmission vers le contrôle de légalité @ct'Eure.
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 20h00.

Sont présents : Max CONFAIS – Jérôme LEGRAND – Sébastien COUVREUX – Jacky LEGRAND – Philippe DE BROUCKER – Christophe VINCENT – Thomas CONFAIS – François GONDINET

Secrétaire de séance : François GONDINET

Absents excusés : – Hervé GLORENNEC.

Absents : Karine OLLIVIER – Stéphane DUMAS –

#### Bilan de l'année 2017 :

Sur l'année 2017, nous avons connus de grandes réalisations pour la commune. Cette année a été marquée par un **investissement durable plus important** que sur les précédentes années. Cette réalisation a pu se faire sans augmentation de la charge fiscale sur les habitants.

La **construction du groupe scolaire de St Germain de Fresney** et de La Baronnie s'est terminée l'été dernier. Cet investissement permet de pérenniser une école de proximité pour les enfants de la commune. Cette école de taille « humaine » facilite l'accueil de nos enfants et le travail des enseignants.

Nous avons terminé l' **effacement des réseaux électriques** et téléphoniques de la commune et du hameau. Nous sommes maintenant, St Germain de Fresney, la première commune du canton de St André à posséder un réseau sous-terrain.

L' **aménagement routier** a été réalisé sur la majeure partie du hameau de La Folie. La construction des bordures permet de canaliser les eaux pluviales. L'adhésion à l' E.P.N. a autorisé la prise en charge des coûts de ces travaux. Les bordures seront ré-ensemencées en mars, en début de saison, par l'entreprise EUROVIA.

#### La collecte des déchets :

À partir de janvier 2018, le calendrier des tournées de collecte est modifié. Les ordures ménagères seront ramassées **le lundi matin**. Concernant les lundis fériés, la collecte est reportée au mardi matin (*tel que le **mardi 02 janvier 2018***).

#### L' éclairage public :

Les horloges de programmation de l'éclairage public doivent être remises en conformité. Le conseil a voté le changement des trois horloges. L'opération sera effectuée par le S.I.E.G.E.

#### L' entretien ménager des locaux de la commune :

Madame LOEZ sera employée par la commune de St Germain pour l'entretien ménager de l'église, de l'école, et de la salle de la mairie. Madame LOEZ est locataire de l'appartement dans la mairie.

#### Voeux de nouvel an :

Monsieur le Maire et les conseillers municipaux vous expriment **leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année 2018**